

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE PORTUGAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les opérations dans l'Angola. — Soumission des indigènes. — Le *modus vivendi* anglo-portugais. — Distinction entre les différents cadres de l'artillerie. — Les cours de répétition en 1915.

Les opérations militaires dans notre colonie de l'Angola se sont terminées par la complète défaite des forces indigènes, soulevées par les agents allemands, et qui avaient fait irruption à Naulila et dans d'autres régions frontières.

Les actions finales ont été sanglantes. Le général Eça, l'illustre gouverneur de la province et commandant en chef des opérations, a attendu les renforts demandés à Lisbonne avant de développer un plan de campagne bien mûri, auquel une grande connaissance des affaires africaines assurait toutes les chances de réussite.

L'influence de l'illustre général s'est fait immédiatement sentir dès son arrivée dans la province. La proclamation qu'il fit lors de son entrée en charge disait, entre autres : « Les graves événements qui bouleversent l'Europe ont eu leur fâcheuse répercussion dans l'Angola et ont troublé la situation dans le sud de la province. Le Gouvernement portugais n'a pas hésité sur les mesures à prendre pour rétablir l'ordre et m'a en même temps réservé l'honneur de commander les troupes métropolitaines en plus de la charge de gouverneur général de la province. Je compte, pour accomplir ma tâche, sur le patriotisme et la collaboration désintéressée de tous. Quant aux troupes que je suis appelé à commander, j'attends qu'elles accomplissent tout leur devoir et qu'elles sachent affronter le danger avec résignation, avec enthousiasme même ; qu'elles soient animées de la véritable discipline qui se manifeste par la confiance dans les chefs, par l'abnégation, par la valeur personnelle, par le désir de vaincre ; elles prouveront ainsi qu'en toute circonstance elles savent honorer la Patrie et la République portugaise. »

Quelque temps après, il décréta l'état de siège dans toute la province, afin de mieux assurer la réussite des opérations militaires et pour garantir la sécurité personnelle et la propriété des nationaux et des étrangers non perturbateurs de l'ordre public.

Il invita en même temps les gouverneurs des districts à opérer des perquisitions domiciliaires, de jour et de nuit, à interdire les publications de nature politique et autres, les spectacles ou réunions publiques pouvant provoquer des désordres, la divulgation de nouvelles concernant les opérations militaires ; il édicta en outre les mesures à observer pour le commerce loyal, la circulation des rues, etc., etc.

Une main douce mais ferme faisait sentir son action dans tous les services publics de la colonie.

L'arrivée de la plus grande partie des renforts demandés à la métropole imprimèrent une nouvelle tournure aux opérations. Trois colonnes, dites du sud, du centre et du nord, envahirent les territoires du Cuamato et Cuanhama et entamèrent immédiatement une offensive énergique contre les tribus africaines aguerries, soulevées contre nous par les Allemands. Les rencontres se succédèrent peu de temps après.

Ce fut d'abord le détachement du Cuamato qui, le 15 août, après les combats de Congo-Inhoca, s'empara de la forteresse du Cuamato en mettant en déroute le *soba* et ses guerriers.

Puis vint le tour de la colonne principale : attaquée avec une violence inouïe, le 19 août, à neuf heures et demie du matin, à Mongoa (60 km. d'Humbe), par les indigènes du Cuanhama, elle repoussa l'ennemi avec des pertes sérieuses et le fit poursuivre par la cavalerie. Nos pertes n'ont pas été très graves, malgré la violence de l'action, l'esprit d'offensive et la hardiesse de l'ennemi.

Les difficultés de l'approvisionnement, le manque d'eau et le ravitaillement en munitions des troupes ont causé quelque retard à Mongoa. Le 20, la colonne eut à subir une nouvelle attaque de la part de toutes les forces du Cuanhama. L'action dura neuf heures et quarante-cinq minutes ; grâce à une bonne discipline des feux et aux retranchements des troupes, la dépense en munitions a été minime et l'ennemi fut contraint à la retraite ensuite d'une brillante charge à la baïonnette d'un détachement de marins, commandant en tête, et d'une compagnie d'infanterie européenne.

Quelques jours après, les forces portugaises reprenaient possession de l'*embala* du *soba* à Ngiva, ce qui permettait de considérer l'occupation du Cuanhama comme achevée.

On prépare actuellement au Portugal les forces expéditionnaires destinées à remplacer les troupes victorieuses qui seront rappelées à la métropole.

A l'heure actuelle, le but principal à poursuivre est l'occupation

et la pacification de toutes les régions frontières à nouveau soumises au régime national.

De récentes nouvelles de Prétoria nous apprennent qu'un *modus vivendi* vient d'être conclu entre les autorités portugaises et anglaises concernant le rétablissement de l'ordre des deux côtés de la frontière. La contrée revendiquée jadis par les gouvernements portugais et allemand a été neutralisée. Cette zone sera administrée par une commission mixte composée de représentants des gouvernements portugais et de l'Union sud-africaine.

* * *

Enfin ! La distinction entre les différents cadres de notre artillerie est un fait accompli. Dorénavant, on distinguera entre les cadres de l'artillerie de campagne et ceux de l'artillerie à pied, ces derniers comprenant les services de l'artillerie de place et de position, de l'artillerie côtière et des usines du matériel de guerre de l'Etat.

Tout le monde sait que pour remplir consciencieusement sa tâche, l'artilleur moderne doit se spécialiser ; à notre époque, c'est un non-sens de vouloir former un artilleur capable de remplir à la fois et avec une égale capacité professionnelle les obligations d'un officier d'artillerie de campagne, de siège, de place, de côte, des manufactures, etc. La spécialisation s'imposait depuis longtemps, mais la routine retardait les solutions proposées. La complexité effrayante de l'artillerie moderne et la prodigieuse diversité des services techniques ont finalement triomphé des petits inconvénients que devait entraîner la distinction des cadres. Une question capitale a été ainsi résolue par le gouvernement pour le bien de notre artillerie.

Les difficultés et inégalités dans l'avancement qui pouvaient résulter de cette mesure ont été écartées par la nouvelle loi. La carrière des anciens officiers n'en est pas affectée et ceux qui possèdent des capacités professionnelles spéciales en bénéficient au contraire.

* * *

Les cours de répétition ont eu lieu conformément aux programmes approuvés par l'état-major de l'armée et le gouvernement du camp retranché de Lisbonne. Un temps magnifique a favorisé le bon développement des exercices. La mobilisation s'est effectuée sans difficultés et sans à-coup et les défaillants ont été fort peu nombreux.

Les faits ont surpassé les prévisions. Les exercices des détache-

ments mixtes aussi bien que les tirs de l'artillerie côtière du port de Lisbonne et ceux en pleins champs de l'artillerie lourde de la défense terrestre de la capitale ont laissé les meilleures impressions. Le ministre de la guerre a déployé une activité extraordinaire en parcourant presque tout le pays pour assister aux phases les plus intéressantes des exercices.

On attend avec impatience et curiosité le rapport final du ministre avec ses appréciations et ses commentaires.

INFORMATIONS

SUISSE

† **Le Colonel-divisionnaire Aymon Galiffe.** — Triste mort que celle du colonel-divisionnaire Galiffe : mort d'isolé, constatée trente-six heures après l'événement ; mort d'un brave homme à qui l'amertume n'a pas été épargnée pendant les dernières années de sa vie, et qui en a souffert, beaucoup souffert.

Né en 1856, d'une vieille famille qui, dès avant la réforme, comptait des magistrats à Genève, Aymon Galiffe avait fait dans sa ville natale de bonnes études de droit. De bonne heure, elles le conduisirent, lui aussi, à la magistrature. Il remplit successivement les fonctions de substitut du procureur général de son canton, de juge de première instance, puis de juge à la Cour de justice.

Entre temps, continuant une tradition de famille, il s'occupait pendant ses heures de loisir de travaux généalogiques et historiques. Il avait notamment réédité, en 1892, le tome II des *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*. Il avait en outre activement collaboré à l'*Armorial genevois* dont Ad. Gautier avait écrit le texte.

Sa carrière militaire débuta dans la cavalerie, où il commanda de 1882 à 1891 la 1^{re} compagnie de guides. En 1891, il passa à l'état-major général, où il servit constamment comme officier et, à diverses reprises, comme instructeur, jusqu'à son transfert dans l'infanterie où il reçut, en 1908, le commandement de la 2^{me} brigade. A fin 1909, il devint commandant de la 2^{me} division.

A l'époque de ses fonctions à l'état-major général, il écrivit une étude intéressante et souvent citée : *Le passage de la Linth par Soult, les 25 et 26 septembre 1799.*